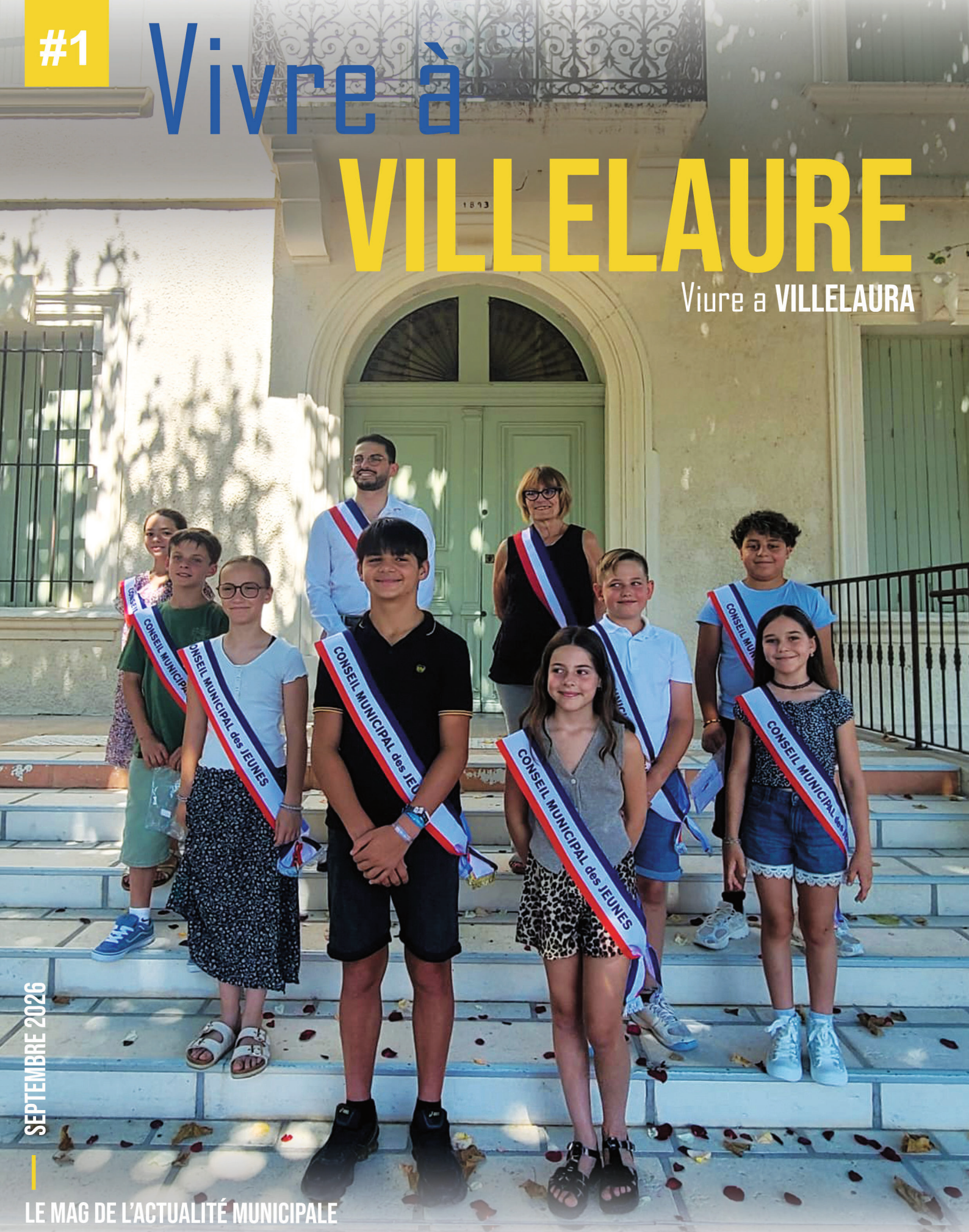


#1

Vivre à VILLELAURE

Viure a VILLELAURA



SEPTEMBRE 2026

LE MAG DE L'ACTUALITÉ MUNICIPALE



● VIE LOCALE
TOUTE L'ACTUALITÉ
DE NOTRE COMMUNE

● PROJETS COMMUNAUX
LES PROJETS QUI FAÇONNENT
L'AVENIR DE VILLELAURE

● AGENDA ET FÊTES
RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÉNEMENTS ET FESTIVITÉS
À VENIR DANS VOTRE COMMUNE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La mairie de Villelaure est à votre service tout au long de l'année. Retrouvez ci-dessous toutes les informations pratiques pour nous contacter, nous rendre visite ou effectuer vos démarches administratives.



villelaure.fr



Commune de Villelaure



villelaure84

ADRESSE

Mairie de Villelaure
Place du général de Gaulle
84530 Villelaure
Tél. : 04 90 09 83 83
E-mail : mairie@villelaure.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, vendredi,
8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00
Mardi, jeudi de 8h00 à 12h00
Samedi 9h-12h **NOUVEAU**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 16h15-18h
Mercredi 10-12h/14h-18h
Samedi 9h-12h

LOCATIONS MUNICIPALES

- PRÊT DE MATÉRIEL

Mise à disposition pour les Villelauriens
de **tables et de chaises** dans la limite des
disponibilités au tarif de :

- 2€ la table

- 0,50€ la chaise

* Chèque de caution de 200 euros et règlement
à la réservation auprès du secrétariat de la
mairie.

- LOCATION BROYEUR

15€ par jour et un chèque de 1000€ de caution

- LOCATION SALLE DU CHÂTEAU

Capacité d'accueil 50 personnes

Location du samedi 8h au lundi 8h

Pour les résidents : 250 euros

Pour les non résidents : 400 euros

* Attestation d'assurance de responsabilité civile
obligatoire

LES RENDEZ-VOUS

Maire, Adrien VOGEL

Rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie

Architecte Conseil

Rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie

CITEMETRIE - Aide à l'habitat

Sur rendez-vous auprès de la COTELUB
04 90 09 48 12

Assistante sociale

Rendez-vous directement au Centre Médico
Social de Pertuis 04 90 09 27 00

Permanence CCAS en mairie les mercredis et
vendredis matins sans rendez- vous.

Horaires : 9h30-12h

Conseillers Départementaux

- Jean-François LOVISOLO

Contact 04 90 16 22 75

- Noelle TRINQUIER

Contact 06 12 58 84 70

* Sur rendez-vous en mairie



SERVICES COTELUB - RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

TOUS LES JEUDIS : Inscription à la **COTELUB** le matin au **0490074812**

Pour se rendre au Pôle Environnement, il faut se munir d'une carte d'accès gratuite,
cette carte est délivrée directement au pôle environnement à la Tour d'Aigues.

(En cas de perte, son renouvellement est payant : 10 €).

Particuliers : sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité,

Professionnels : sur présentation du Kbis et d'un justificatif d'adresse de la société.



Villelauriennes, Villelauriens,

Le 15 mars dernier, vous étiez plus de 2 000 électeurs à vous être déplacés pour voter à l'occasion de l'élection municipale. Avec 58,40% des voix et un taux de participation de 70.73%, vous avez fait le choix de l'alternance avec l'arrivée d'une équipe municipale totalement renouvelée. Je tiens à remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur voix et à rappeler que je serai le maire de tous les habitants. Elu à 27 ans, je suis désormais le plus jeune maire de l'histoire de Villelaure et également le plus jeune maire du département de Vaucluse. Au-delà de ce symbole, je mesure pleinement la responsabilité qui m'a été confiée.

Dès mon arrivée, j'ai souhaité engager un dialogue avec les agents de la commune afin de leur présenter l'équipe municipale, d'échanger sur leurs missions et de les accompagner sereinement dans cette période de transition. Cette volonté de proximité se poursuivra dans les prochains mois, avec l'objectif de rencontrer individuellement chacun d'entre eux d'ici la fin de l'année.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je les remercie pour leur accueil et leur engagement quotidien au service de la commune.

Quelques mois se sont écoulés depuis notre installation, mais de nombreux dossiers sont déjà à l'œuvre.

Parmi les premières mesures souhaitées : un audit financier, pour disposer d'une vision claire et objective de la situation de nos finances.

Certains indicateurs appellent notre vigilance et nous devons aujourd'hui regarder la situation avec lucidité. Les détails sont à retrouver dans les prochaines pages.

Dans ce même temps, vous avons commencé à concrétiser plusieurs engagements : la création du Conseil Municipal des Jeunes, une première dans l'histoire de Villelaure, le renforcement de mesures de sécurité ou encore l'organisation de nos services municipaux avec notamment l'ouverture de la mairie le samedi matin.

L'équipe est à pied d'œuvre pour agir rapidement, tout en dépendant des moyens dont dispose la commune et du budget voté avant notre arrivée.

Chaque projet mérite d'être étudié, concerté et construit dans la durée. Tout ne pourra pas être réalisé dès la première année, mais vous pouvez compter sur mon équipe et moi-même pour assurer la mission qui nous a été confiée.

Ce premier magazine municipal est justement conçu comme un point d'étape : vous rendre compte de nos premières actions, mais aussi valoriser celles et ceux qui font vivre Villelaure. Je pense naturellement à nos associations qui ont su animer tout l'été notre village.

Nous avons voulu un magazine qui nous ressemble : utile, accessible, proche de vous mais aussi attaché à notre identité provençale. Car vivre à Villelaure, c'est partager une histoire, une culture, et un état d'esprit. C'est pourquoi nous avons voulu mettre à l'honneur notre langue régionale, en intégrant sa traduction dans le nom du magazine et nous vous proposerons dans chaque édition un article écrit en provençal et traduit en français.

En cette période de rentrée, il ne me reste qu'à souhaiter aux pitchouns comme aux plus grands, une belle reprise ensoleillée.

Vive Villelaure, Visca Villalaura !

Adrien VOGEL
Maire



Septembre 2026
Édité par la mairie de Villelaure

Directeur de publication

- Adrien VOGEL, maire

Directrice de la rédaction

- Carol PIZZALA, 1^{ère} adjointe

Conception graphique

- Service communication

- Impression : Mad Print Cucuron

Crédits photos

- Service communication

- Associations et habitants du village, avec leur aimable autorisation.

- M. Escalère, Collection Gilbert Gay

- Icônes : Flaticon, selon les conditions de licence applicables.

Nombre d'exemplaires : 2000

Diffusion : magazine distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres de la commune et disponible sur le site internet de la mairie : villelaure.fr



CONSEIL MUNICIPAL



Adrien VOGEL
Maire de Villelaure
Vice-Président COTELUB



Carol PIZZALA
Première adjointe
Jeunesse, école,
périscolaire, bibliothèque,
administration générale
carol.pizzala@villelaure.fr



Christophe MAZZOTTI
2^{ème} adjoint
Finances
christophe.mazzotti@villelaure.fr



Nathalie ESTAMPES
Conseillère déléguée
Festivités, associations,
sports
nathalie.estampes@villelaure.fr



Patricia BERGHE
Conseillère déléguée
Activités économiques,
patrimoine, développement
culturel et touristique et
accueil des nouveaux
habitants
patricia.berghe@villelaure.fr



Florence FRAISSE
Conseillère déléguée
Agriculture, aménagement
du territoire, ASA
florence.fraisse@villelaure.fr



Anne-Laure BOUDJEMA
Conseillère déléguée
Action Sociale
al.boudjema@villelaure.fr



**Gautier
D'HERBOMEZ**



Laurent TAMISIER



Alexis BLANC



Sébastien BONARD

2026-2032



Caroline ROZENCWAIG-BLANC
3^{ème} adjointe
Environnement, mobilité
caroline.rblanc@villelaure.fr



Mickaël BRASSEUR
4^{ème} adjoint
Sécurité, tranquillité publique, CCFF, communication, Correspondant défense
mickael.brasseur@villelaure.fr



Patricia GILLARDO
5^{ème} adjointe
Gestion de projets, études, prévention des risques et mise en conformité
patricia.gillardo@villelaure.fr



Grégory VANDERSOUPÉL
6^{ème} adjoint
Urbanisme, foncier, travaux
g.vandersoupel@villelaure.fr



Didier TONDU



Marie-Ange CORBI



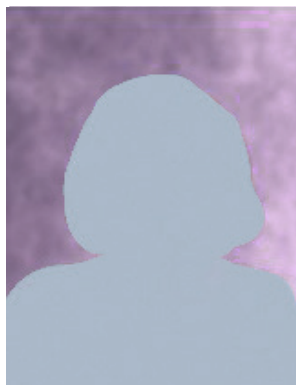
Vincent CLIMENT



Anne-Martine GAUTHERON



Jean-Louis ROBERT



Catherine SERRA

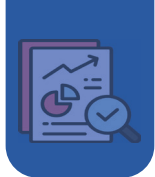


Richard ROUZET



Josianne MAURIN

Conseillers municipaux d'opposition



Résumé de l'Analyse Financière Synthétique 2025 de la commune de Villelaure

Une situation financière globalement saine



À la suite des élections municipales, la nouvelle équipe municipale a souhaité disposer d'une vision claire de la situation financière de Villelaure.

Une analyse des comptes de la commune sur les cinq dernières années, de 2021 à 2025, réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques a ainsi permis de dresser un état des lieux objectif de la situation laissée par la précédente mandature.

Le constat est à la fois rassurant et appelant à la vigilance.

Une situation financière globalement saine

À la fin de l'année 2025, la situation financière de la commune de Villelaure est jugée correcte. Les principaux indicateurs restent satisfaisants et ne révèlent pas de difficultés particulières. La commune conserve une capacité d'investissement et un niveau d'endettement maîtrisé.

Toutefois, certains indicateurs montrent une évolution qui mérite une attention particulière dans les années à venir.

Des recettes qui progressent moins vite que les dépenses

Entre 2021 et 2025 :

- Les recettes de fonctionnement ont augmenté de **10 %**
- Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de **22,7%**

Cette évolution s'explique principalement par :

- L'inflation ;
- L'augmentation des coûts de l'énergie ;
- la hausse des dépenses de personnel, liée notamment à la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.

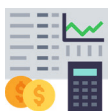
Même si les dépenses restent inférieures à celles de nombreuses communes comparables, leurs progressions est plus rapide que celles des recettes, **ce qui réduit progressivement les marges financières de la commune.**

Une épargne qui diminue

L'épargne (appelée capacité d'autofinancement) permet à la commune de financer une partie de ses investissements sans recourir à l'emprunt.

Cette épargne a **diminué** d'environ **25 %** depuis 2021. Malgré cette baisse, le taux d'épargne atteint encore **18 %** des recettes de fonctionnement, ce qui correspond à un niveau considéré comme satisfaisant par les spécialistes des finances publiques.

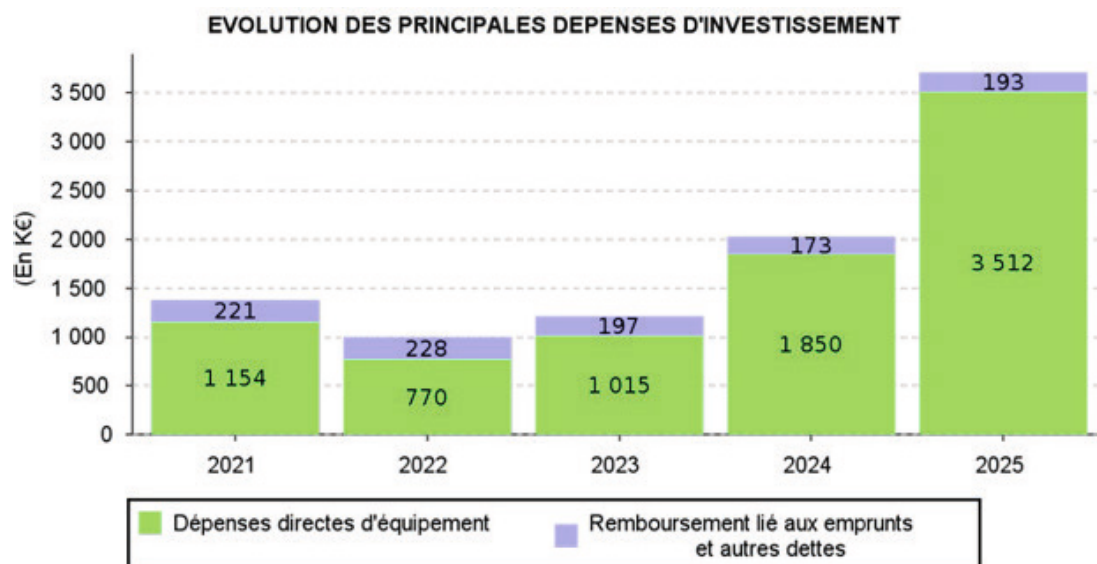
En revanche, cette tendance devra être surveillée, car une poursuite de cette diminution réduirait les capacités d'investissements futurs.



Les investissements importants en 2025

L'année 2025 a été marquée par un niveau d'investissement exceptionnel lié à des régularisations comptables sur l'année, qui gonflent artificiellement les chiffres sans représenter de nouvelles dépenses réelles.

En dehors de **ces régularisations** les **investissements** de l'année **2025** sont de **1 100 k€** (inférieurs à l'année 2024) cf tableau ci-dessous :





Une dette faible et maîtrisée

Depuis 2021, la dette a diminué d'environ **26 %**.

Elle reste conforme à la moyenne des communes comparables. La commune dispose donc encore d'une capacité d'emprunt si de nouveaux projets importants devaient être réalisés.

Une trésorerie en baisse

Le niveau de trésorerie diminue en revanche très nettement sur la période en passant de 732 K€ en 2021 à 285 K€ en 2025 (soit **-61,1%**)

Cette baisse ne remet pas en cause l'équilibre financier actuel, mais elle traduit une diminution des réserves disponibles.

Une fiscalité stable

La commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition entre 2021 et 2025.

Les taux de taxe foncière restent même inférieurs à la moyenne départementale.

Cela signifie que la commune conserve encore une marge de manœuvre fiscale si cela devenait nécessaire à l'avenir.

Les principaux points de vigilance

Le rapport attire néanmoins l'attention sur plusieurs évolutions :

- Les dépenses progressent plus vite que les recettes ;
- L'épargne diminue progressivement ;
- La trésorerie est moins importante qu'auparavant ;
- Les charges de personnel représentent une part croissante des dépenses de fonctionnement.

Ces éléments ne constituent pas aujourd'hui un motif d'inquiétude, mais devront être suivis attentivement afin de préserver les équilibres financiers.

Conclusion

Le rapport conclut que la situation financière de Villelaure est correcte et maîtrisée.

Les investissements réalisés en 2025 ont pu être financés sans dégrader significativement la dette de la commune, mais en piochant dans les réserves.

Les finances communales offrent quelques marges de manœuvre, notamment en matière d'endettement.

Le principal enjeu pour les prochaines années sera de contenir l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'améliorer les recettes afin de préserver l'épargne de la commune et de maintenir sa capacité à investir sans fragiliser son équilibre financier.

REPERES

En €/hab	2025			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	922	1 136	1 325	1 056
Charges réelles de fonctionnement	756	943	1 138	864
Capacité d'autofinancement brute	166	193	187	192
Capacité d'autofinancement nette	110	141	118	119
Dépenses d'équipement	1 010	454	566	434
Dettes financières	377	552	587	635
Fonds de roulement	202	340	493	444
Trésorerie	82	346	523	477



Pour rappel, le montant de dépenses d'équipement par habitant est faussé par les régularisations comptables évoquées en début d'article. Si l'on retravaille ce point, la dépense réelle d'investissement par habitant est de 316 € (au lieu des 1010 € inscrits) et donc largement inférieure aux communes équivalentes sur le département, la région et le national.

La lecture du comparatif ci-dessus, en tenant compte de la régularisation précédemment expliquée, met en évidence que Villelaure, bien que sa situation financière demeure globalement saine, accuse un retard sur l'ensemble des principaux indicateurs par rapport aux communes de taille comparable.

Gérer une commune de manière responsable, ce n'est pas attendre que les difficultés apparaissent. C'est anticiper les évolutions et prendre les décisions nécessaires au moment où elles peuvent encore être choisies, plutôt que subies.

C'est avec cette volonté de rigueur, de transparence et d'anticipation que la nouvelle municipalité entend construire la stratégie financière de Villelaure pour les années à venir.



Gestion des déchets :

UN DIAGNOSTIC POUR MIEUX AGIR



Depuis l'élection, la gestion des déchets constitue l'une des priorités. Dès les premières semaines, la nouvelle municipalité engagée, avec le service compétent de Cotelub et le directeur des services techniques, un diagnostic complet des 15 Points d'Apport Volontaire (PAV) de la commune.

Cette tournée de terrain a permis d'identifier les principales difficultés :

- dépôts sauvages,
- surcharge de certains conteneurs,
- problèmes d'accessibilité ou encore signalétique insuffisante.

Grâce à ce travail, plusieurs colonnes de tri vétustes ont déjà été remplacées et de nouveaux équipements ont été installés, notamment sur la place de la Mairie.

Le réaménagement progressif de l'ensemble des PAV se poursuivra afin de faciliter le tri pour tous les habitants.

En parallèle, une étude sera menée avec le soutien de la Région Sud afin de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages.

TRI DANS LES SERVICES COMMUNAUX

Les actions porteront à la fois sur l'aménagement des sites, le renforcement de l'information et de la sensibilisation, ainsi que sur la prévention des incivilités pour encourager un changement durable des comportements.

Le tri des déchets se développe également dans les services communaux.

Dès la rentrée, il sera mis en place à la cantine de l'école, en concertation avec le prestataire de restauration et les équipes municipales.

MOBILISATION DES ASSOCIATIONS

Les associations sont également mobilisées. La convention actualisée prévoit désormais l'intégration du tri obligatoire des déchets lors des manifestations organisées sur la commune. La mairie accompagne cette démarche en facilitant la mise à disposition de bacs de tri mobiles (emballages et verres), fournis par Cotelub, ainsi que de sacs de pré-tri.



RAPPELONS UN PRINCIPE SIMPLE : LE TRI EST GRATUIT, ALORS QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES ONT UN COÛT QUI NE CESSE D'AUGMENTER. ENSEMBLE, ADOPTONS CE GESTE SIMPLE, UTILE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET BÉNÉFIQUE POUR LES FINANCES DE NOTRE COLLECTIVITÉ.



Pollution de la nappe phréatique



Dès son arrivée à la mairie, la nouvelle équipe municipale a été informée des résultats d'une enquête du Syndicat Durance Luberon concernant la présence d'une pollution de la nappe phréatique dans la plaine de la Durance, liée notamment à la présence de trichloroéthylène (TCE) et de tétrachloroéthylène (PCE). Une étude a été communiquée par le Syndicat à la mairie en août 2025. Face à ce sujet sensible, la municipalité a souhaité disposer d'informations précises sur la situation à Villelaure et sur les éventuels risques pour la population.

En collaboration avec Monsieur le maire de Pertuis, également nouveau président du Syndicat Durance Luberon, la commune a suivi les résultats des différentes analyses réalisées. Par principe de précaution, un arrêté municipal a été pris dans l'attente des résultats d'une nouvelle étude, afin d'interdire temporairement certains usages de l'eau provenant des puits et forages privés dans le secteur concerné, notamment pour la consommation, l'arrosage des potagers et le remplissage des piscines. L'eau distribuée par le réseau public n'était pas concernée par ces restrictions. Une distribution de bouteilles d'eau avec les élus et agents des Services Techniques, la mise à disposition des douches du stade, l'accès aux points publics d'eau potable avaient été alors réalisés pour accompagner les personnes concernées, sans oublier le soutien des bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt qui ont permis le remplissage de citernes d'eau pour les éleveurs d'animaux.

Une réunion publique a également été organisée à Pertuis, en présence des deux maires, de l'ARS, du Syndicat Durance Luberon et de l'hydrologue ayant réalisé l'analyse, afin de présenter les premiers résultats disponibles, d'expliquer la situation aux habitants et de répondre à leurs interrogations.

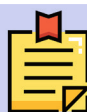
Ces derniers résultats sont rassurants : si la pollution s'étend sur la plaine, les concentrations relevées à Villelaure sont inférieures aux seuils de référence retenus par les autorités sanitaires.

Au regard de ces nouvelles données, l'Agence régionale de santé (ARS) a préconisé à la commune de lever les restrictions qui avaient été mises en place à titre préventif. Monsieur le maire a donc mis un terme à l'arrêté municipal mais reste vigilant sur l'évolution de cette pollution dont une analyse partielle sera effectuée tous les 2 mois et une analyse complète tous les 6 mois.

Cette évolution constitue une nouvelle rassurante pour la commune et ses habitants.

La municipalité reste néanmoins attentive au suivi de la

qualité de la nappe et poursuit les échanges avec les services compétents afin de disposer d'une information actualisée. Dès son arrivée, la municipalité a fait le choix d'un suivi rigoureux et transparent de tous les dossiers, en prenant les mesures de précaution nécessaires et en les adaptant à l'évolution des résultats. La commune étudie la faisabilité de se constituer partie civile dans le cadre du procès opposant les différentes parties à l'entreprise à l'origine de cette pollution, aujourd'hui fermée depuis 2017.



A RETENIR

- Toutes les restrictions sont levées.
- Une analyse partielle a lieu tous les 2 mois, puis une analyse complète tous les 6 mois.



A NOTER

- La déclaration de forage est obligatoire.



ÉCLAIRAGE PUBLIC ESTIVAL : un choix pour la sécurité de tous



*Afin d'accompagner la vie du village pendant la période estivale, la municipalité a décidé de **maintenir l'éclairage public jusqu'à 2 heures du matin** durant les mois de juillet et août.*

Cette mesure répond à un objectif simple : renforcer la sécurité des habitants et des visiteurs lors de leurs déplacements nocturnes.

En été, les animations, manifestations culturelles, fêtes et moments de convivialité sont plus nombreux et se prolongent souvent en soirée.

En maintenant l'éclairage jusqu'à 2 heures du matin, chacun a pu regagner son domicile dans de meilleures conditions de visibilité et de sécurité.

Consciente des enjeux liés à la maîtrise de l'énergie, la municipalité va maintenant procéder à une évaluation précise des dépenses énergétiques engendrées.

Ce bilan permettra de mesurer l'impact réel de la mesure et d'optimiser les modalités d'application si elle est reconduite l'été prochain.

Par cette démarche, la commune affirme sa volonté de concilier dynamisme de la vie locale, sécurité des habitants et gestion responsable des ressources publiques.

Cette mesure n'est que la première étape de la promesse faite lors de notre campagne, notre objectif reste de pouvoir concilier la suppression des zones sombres, la sécurité des administrés tout en conciliant la sobriété énergétique.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur compréhension et espère que leur été fut bon, placé sous le signe de la convivialité et de la sécurité.

PLU PLAN LOCAL D'URBANISME



ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET D'ENDIGUEMENT

Actuellement une Enquête Publique pour la mise en conformité du PLU concernant un projet de restructuration du système d'endiguement de la commune est ouverte.

Vous pouvez consulter, sur les horaires d'ouverture de la Mairie, le projet ainsi que d'indiquer vos éventuelles remarques et/ou question sur le registre qui est mis à votre disposition.

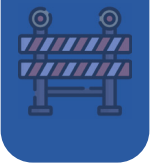
L'enquête publique a démarré le 3 août 2026 et se terminera le 30 septembre 2026.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Le samedi 12 septembre de 9h00 à 12h00**
- **Le mercredi 23 septembre de 14h00 à 17h00**

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le maire de la commune de Villelaure et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le maire de Villelaure disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS



Radar pédagogique - Avenue Jean Moulin

La nouvelle municipalité a engagé une démarche globale afin d'améliorer la sécurité des déplacements et de mieux protéger les habitants dans les secteurs les plus sensibles de Villelaure.

Cette action comprend le déploiement de radars pédagogiques, qui indiquent aux conducteurs leur vitesse en temps réel et les incitent à adapter leur conduite. Des panneaux lumineux viennent également renforcer la visibilité des passages piétons, des abords des écoles et des zones nécessitant une vigilance particulière.

Certaines zones limitées à 30 km/h sont par ailleurs adaptées pour mieux tenir compte de la configuration des lieux et des risques constatés.

Route de Pertuis, le choix retenu consiste à repositionner la zone 30 à hauteur de la nouvelle résidence en cours de construction, afin de sécuriser davantage cette entrée de ville.

Avenue Jean-Moulin, son nouveau périmètre débute dès le panneau d'entrée d'agglomération. Cette évolution s'appuie sur les relevés du radar pédagogique installé sur cet axe, qui font apparaître des vitesses régulièrement supérieures à 50 km/h.

En complément, une coordination avec la Gendarmerie a été mise en place afin de permettre des contrôles de vitesse sur l'ensemble de Villelaure.

Des barrières amovibles anti-véhicules-béliers, dites BAAVA, ont également été acquises pour renforcer la sécurisation des manifestations, des cérémonies et des rassemblements organisés sur l'espace public, dans le cadre du plan Vigipirate.

L'ensemble de ces mesures répond à un même objectif : mieux prévenir les risques et rendre les déplacements plus sûrs pour tous.

Le Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) mobilisé pour la prévention des feux de forêt

Durant la période estivale, les 37 bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt de Villelaure participent activement à la surveillance des massifs, à la prévention du risque incendie et à l'information du public.

Présents sur le terrain, ils contribuent à sensibiliser les usagers aux bons comportements et à signaler toute situation nécessitant l'intervention des services compétents. Leur engagement bénévole, leur disponibilité et leur

connaissance du territoire constituent des atouts précieux pour la commune.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles du CCFF pour leur implication, ainsi que Jean-Marie Charpentier

pour sa gestion exemplaire, son investissement et la coordination rigoureuse de ses équipes.



Matinée formation des bénévoles CCFF

Afin de moderniser l'information aux principaux accès du massif, la commune a engagé le remplacement de l'ancien dispositif de drapeaux par une nouvelle signalétique. Validé par l'Office National des Forêts et déjà utilisé dans de nombreux mas-

sifs en France, ce dispositif permet de transmettre une information plus complète, plus lisible et directement accessible.

Les nouveaux panneaux rappellent les consignes de prévention, les restrictions applicables, les numéros d'urgence ainsi que les comportements à adopter en cas de départ de feu. Des QR codes permettent également d'accéder directement aux informations officielles relatives aux conditions d'accès aux

massifs et aux communications diffusées par la commune.

Cette nouvelle signalétique accompagne et renforce le travail de prévention assuré quotidiennement par les bénévoles du CCFF de Villelaure.



Le Conseil Municipal des Jeunes est en marche !

Sous l'impulsion de la municipalité, la jeunesse villelaurienne s'engage pour la vie citoyenne. Après un processus électoral dynamique, les 8 nouveaux conseillers municipaux jeunes ont officiellement pris leurs fonctions et entamé leur premier mandat par un devoir de mémoire.

C'est une étape importante pour la démocratie locale qui vient de se franchir à Villelaure.

Sous la coordination attentive de Carol Pizzala, première adjointe au maire, la commune a procédé à l'élection de son nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Le projet a suscité un véritable engouement parmi les élèves des classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}. Pas moins de 18 candidats s'étaient portés volontaires pour porter la voix de leurs camarades et s'investir dans la vie du village.

Au terme d'un scrutin qui a mobilisé les jeunes électeurs, huit conseillers ont été désignés pour composer cette nouvelle assemblée :

- **Robin Escudié, 13 ans**
- **Aurore Vidal, 13 ans**
- **Martin Calmes, 12 ans**
- **Ambre Bovagnet, 11 ans**
- **Sélène Haralambos, 11 ans**
- **Thais Donton-Lairon, 11 ans**
- **Morgan Magalotti-Fénéon, 10 ans**
- **Flavie Zago, 10 ans**



Une installation sous le signe de l'engagement

L'installation officielle de ce conseil s'est tenue le 27 juin dernier dans la salle du Conseil Municipal en présence de Monsieur le Maire Adrien Vogel et des adjoints. Dans une ambiance solennelle et enthousiaste, les jeunes élus ont procédé à l'élection de leur président. C'est **Robin Escudié** qui a été choisi par ses pairs pour porter cette responsabilité et mener à bien les futurs projets de l'équipe.

Un premier acte fort pour le devoir de mémoire

À peine installés, les jeunes conseillers n'ont pas tardé à entrer dans le vif du sujet. Fidèles à leur engagement citoyen, ils ont effectué leur première mission officielle le 9 juillet 2026.

Accompagnés par les élus locaux, les membres du CMJ ont participé à la commémoration des fusillés du Mardéric. Un moment de recueillement durant lequel les jeunes élus ont tenu à marquer leur respect en lisant un texte d'hommage et en remettant des gerbes de fleurs. Par ce geste, ils témoignent de leur attachement à l'histoire de leur commune et aux valeurs de la République.

Ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes, dont le mandat s'ouvre sous les meilleurs auspices, a désormais toute latitude pour proposer et concrétiser de nouvelles idées qui feront vivre Villelaure au cours des mois à venir.



Le chemin de l'école se fait aussi à pied... et ensemble !



À l'occasion de la Semaine de l'environnement et de la biodiversité, du 5 au 12 juin dernier, notre commune a expérimenté, pendant deux semaines, la mise en place d'un Pédibus sur deux itinéraires piétons sécurisés.

Accompagnés d'élus et de parents bénévoles, les enfants ont rejoint leur école à pied, en toute sécurité, dans une ambiance conviviale et pleine d'enthousiasme. Cette première expérimentation, saluée par les enseignants, de nombreux parents et la FCPE, confirme une véritable envie collective de pérenniser ce mode de déplacement doux dès la prochaine rentrée.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus globale de sécurisation des abords de l'école.

Plusieurs aménagements ont ainsi été réalisés, avec la réfection des passages piétons ainsi que l'installation de panneaux lumineux de prévention et d'un radar pédagogique afin de renforcer la sécurité de tous.

Un grand merci à tous les parents qui ont pris le temps de répondre au questionnaire.

Votre participation est essentielle pour construire ce projet collectivement et l'adapter aux besoins des familles.

Après avoir eu le plaisir d'animer et de présider l'association du Pédibus dans notre commune il y a plus de vingt ans. Caroline Rozencwaig-Blanc reconnaît de nombreux bienfaits : plus de sécurité, davantage d'autonomie pour les enfants, moins de circulation aux abords de l'école et un véritable moment de convivialité partagé.

Rendez-vous à la rentrée pour donner un nouvel élan au Pédibus !



ÉVOLUTION DES TARIFS DU PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

Afin d'harmoniser nos services et répondre aux difficultés financières des familles, les tarifs du périscolaire du mercredi sont désormais alignés sur ceux pratiqués pendant les périodes de vacances scolaires.

Les nouveaux tarifs par jour et par enfant, calculés selon votre tranche de quotient familial, s'appliquent comme suit :

- Quotient 1 : 12,50 € au lieu de 20 €
- Quotient 2 : 14,50 € au lieu de 25 €
- Quotient 3 : 17,50 € au lieu de 30 €

Pour toute question relative à la facturation ou aux modalités d'inscription, le service municipal reste à votre disposition.



Une année de voyage autour de la Méditerranée



Fresque réalisée par le centre aéré élémentaire

Escapade hellénique pour les jeunes vacanciers

Durant quatre semaines, les enfants de 6 à 11 ans de l'accueil de loisirs ont plongé au cœur de la Grèce antique. Ce séjour immersif a mêlé découvertes culturelles et activités ludiques : les participants ont donné vie à la mythologie à travers des ateliers créatifs (confection de couronnes de laurier, de lyres et d' amphores) et des séances de théâtre favorisant l'expression et la confiance en soi.

Le programme, riche en découvertes, a également été ponctué de sorties estivales plébiscitées par les jeunes, notamment une journée à Dinopédia, une séance de cinéma et des moments de fraîcheur à la piscine. L'équipe d'animation tient à saluer l'entrain des enfants et la confiance accordée par les familles pour cette belle aventure estivale.

CENTRE AÉRÉ MATERNEL

Les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) maternelle ont clôturé une année scolaire riche en découvertes.

Sous le thème du « voyage en Méditerranée », les jeunes explorateurs ont navigué, au fil des mois, entre l'Italie, l'Espagne, l'Égypte et la Grèce.

Ce programme pédagogique a permis aux enfants de s'ouvrir au monde à travers une multitude d'activités adaptées : ateliers créatifs, chants, danses et découvertes culinaires ont ponctué cet itinéraire culturel. Cette dynamique, qui a su susciter la curiosité et l'imagination des plus petits, a rencontré un franc succès, témoignant de l'excellente fréquentation de la structure.

L'aventure s'est également déployée hors les murs. Au-delà des activités quotidiennes, les enfants ont pu relever des défis lors d'une journée accrobranche en avril et profiter de séances de piscine hebdomadaires, favorisant ainsi le dépassement de soi et l'aisance aquatique.

L'équipe d'animation tient à remercier chaleureusement les familles pour leur confiance tout au long de cette année.

Une belle aventure qui laisse de précieux souvenirs aux enfants, avant de laisser place, dès la rentrée prochaine, à de nouvelles explorations placées sous le signe du partage et de la découverte.



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public local qui anime l'action sociale de notre commune. Proche de vous, il accueille, conseille et oriente les habitants confrontés à des difficultés quotidiennes ou passagères.

MISSIONS DU CCAS

- ♦ Accompagnement des seniors et des personnes vulnérables : rupture de l'isolement, aide au maintien à domicile.
- ♦ Soutien aux familles : aides financières ponctuelles, orientation vers les services compétents.
- ♦ Lutte contre l'exclusion : instruction des dossiers d'aide sociale légale.



PLAN CANICULE ET REGISTRE DE VIGILANCE

Dans le cadre des missions de solidarité, la municipalité a réalisé un recensement des habitants de Villelaure. Ce registre nous permet de garder le contact avec les personnes les plus fragiles.

Le CCAS est ouvert pour toute question ou pour toute inscription sur le registre vigilance.

HORAIRES ET CONTACT

L'équipe du CCAS vous accueille désormais les mercredis et vendredis matins de 09h00 à 11h30.

Entrée du CCAS à l'arrière de la mairie

☎ 0490098383

✉ ccas84147@villelaure.fr



DE NOUVEAUX EXPOSANTS POUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE



Le rendez-vous du samedi matin, c'est le marché !

Depuis plusieurs années, le marché du samedi est le rendez-vous hebdomadaire sur le village pour retrouver les producteurs locaux, refaire sa garde-robe ou simplement profiter d'un moment convivial en terrasse.

Cet été, le marché a accueilli de nouveaux exposants, venus enrichir l'offre proposée aux Villelauriens. D'autres rejoindront encore ce rendez-vous dès le mois de septembre, avec l'ambition de faire grandir et de diversifier progressivement le marché.

La saison estivale a également été rythmée par plusieurs animations : la présence de René et de son âne, l'ambiance musicale proposée par

Romarine et son accordéon, ou encore les prestations du duo Boris & Bouillon à la guitare et au chant. Chaque semaine, la diffusion de musique dans les haut-parleurs contribue également à créer une ambiance chaleureuse.

Mais un marché ne peut vivre et se développer sans ses visiteurs. C'est votre fidélité qui fait vivre ce rendez-vous chaque semaine ! En venant faire vos achats auprès des exposants, en prenant le temps d'échanger et de partager un moment en famille ou entre amis, vous contribuez directement à faire vivre le cœur du village.

La municipalité et les commerçants de Villelaure vous donnent rendez-vous chaque samedi matin de 8h à 13h.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX VILLELAURIENS

**Vous avez choisi de vous installer à Villelaure ?
La municipalité vous souhaite la bienvenue !**

Parce qu'une nouvelle installation est aussi l'occasion de découvrir un village, ses services, ses commerces, ses associations et les nombreuses initiatives qui font vivre notre commune, la municipalité souhaite proposer aux nouveaux Villelauriens un temps d'accueil et de rencontre dans les prochains mois.

Ce rendez-vous sera l'occasion de faire connaissance, de découvrir la vie locale et de rencontrer les acteurs associatifs et économiques qui participent au dynamisme de Villelaure.

Pour participer, il vous suffit de vous faire connaître en renseignant vos coordonnées dans le formulaire en ligne sur :

Bienvenue à Villelaure ! – Remplir le formulaire ou en scannant le QR-code ci-contre.

Vous pouvez également vous rapprocher directement de la mairie : un agent pourra vous accompagner dans cette démarche.

Parce que bien accueillir, c'est aussi mieux intégrer, la municipalité a à cœur de faciliter votre arrivée et de vous permettre de trouver rapidement votre place dans la vie de notre village.

Bienvenue à Villelaure !





VILLELAURE RENFORCE SA REPRÉSENTATION AU SEIN DE COTELUB

La communauté de communes COTELUB, ayant pour compétences la petite-enfance (0-6 ans) et la jeunesse (16-25 ans), la mobilité, le développement économique, la gestion des déchets, l'attractivité économique, l'office de tourisme ou encore l'urbanisme, a également procédé à la nouvelle restructuration de son exécutif à la suite des élections municipales.

Ainsi, Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues a été élu Président de l'intercommunalité.

Il est entouré de six vice-présidents :

- Première vice-Présidente : Nathalie LEBouc, Maire de La Motte d'Aigues,
- 2^{ème} vice-Président : Jean-Marc BRABANT, Maire de Cadenet,
- 3^{ème} vice-Présidente : Séverine MAUGAN CURNIER, Maire de La Bastide-des-Jourdans
- 4^{ème} vice-Président : Adrien VOGEL, Maire de Villelaure
- 5^{ème} vice-Présidente : Emma LÉON, Maire de La Bastidonne
- 6^{ème} vice-Président : Alain FERETTI, Maire de Grambois

Cette nouvelle équipe aura pour objectif de porter et de développer les politiques communautaires dans l'intérêt de l'ensemble des communes et des habitants du Sud-Luberon, en favorisant la coopération entre les territoires.

Dans le cadre de ses délégations, Adrien VOGEL, Maire de Villelaure et 4^{ème} vice-président, est chargé de la jeunesse des 16-25 ans, de la mobilité et de la communication.

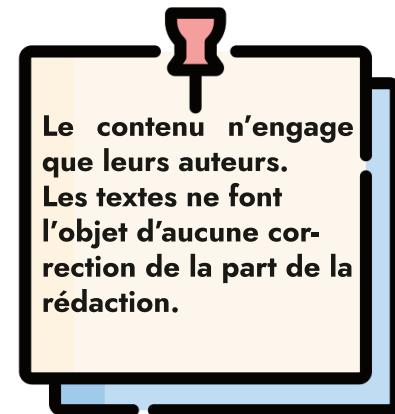


Plusieurs autres élus villelauriens participent également à la représentation de la commune au sein des instances intercommunales.

Caroline ROZENCWAIG-BLANC a ainsi été désignée représentante de COTELUB au sein du Parc Naturel Régional du Luberon. Carol PIZZALA siège quant à elle à l'assemblée générale de la SPL Durance Luberon, qui intervient notamment dans la gestion des crèches intercommunales.

Les élus de Villelaure membres du Conseil communautaire sont : Adrien VOGEL, Carol PIZZALA, Grégory VANDERSOUPPEL, Caroline ROZENCWAIG-BLANC et Jean-Louis ROBERT.

Cette représentation renforcée permet à Villelaure de prendre pleinement part aux décisions et aux projets qui structurent l'avenir du Sud-Luberon.



• Les élus d'ENSEMBLE pour VILLELAURE

Dans ce premier bulletin d'information municipale de la nouvelle mandature, nous tenons à remercier au nom de tous nos colistiers les électrices et électeurs de VILLELAURE qui nous ont fait confiance en votant pour nous lors des municipales de mars 2026. Nous avons défendu notre bilan de mandat et notre projet de programme mais nous n'avons pas su faire une communication offensive. Nous sommes restés dans un principe de campagne sans agressivité contrairement à la liste adverse qui s'est montrée particulièrement active de ce point de vue. Une constatation encore, le pourcentage important d'abstention pour une consultation municipale, il faut croire que la vie d'une commune n'intéresse pas au moins 29,3 % des électeurs. Sans que cela ne change le résultat de l'élection, nous trouvons désolant cette non-participation à la vie communale.

Nous profitons aussi de ce bulletin pour remercier l'ensemble du personnel municipal avec lequel nous avons travaillé pendant 12 ans pour certains et avec toujours l'esprit de l'intérêt collectif. Tout n'a pas été toujours très facile, surtout pendant la crise du Covid de 2020, mais nous avons pu apprécier leur implication dans les divers aspects de la gestion communale du village. Encore un grand MERCI.

• Droit de réponse au sujet de la pollution de la nappe phréatique de basse Durance

Le 20 mars vers 11h30 Monsieur VOGEL est venu me voir pour m'entretenir de la cérémonie d'investiture du nouveau conseil municipal de 18H30. Avant d'être appelé pour une soi-disant urgence, j'ai juste eu le temps de lui dire qu'il fallait que je lui parle de la pollution de la nappe phréatique de Durance. Lors du conseil municipal du 05 juin, en fin de séance, je pense avoir été très maladroit de lui demander en public où en était la démarche par rapport à cette pollution. J'aurai du lui en parler dans son bureau. Toujours qu'il m'a été reproché de n'avoir rien fait depuis la réception le 18 août 2025 en mairie de l'étude hydrogéologique du cabinet ATEC Hydro concernant la pollution. Copie de cette étude a été adressée à Monsieur le Directeur départemental de l'ARS, autorité compétente en la matière, mais aucune réponse pour 2025, contrairement à l'étude de 2024 où l'ARS avait conseillée à Durance Luberon une étude plus scientifique.

Ayant une formation de chimiste nucléaire de la Marine Nationale, j'ai consulté alors la fiche N°29 de l'Institut National de Recherche et de Sécurité concernant la toxicité du tétrachloroéthylène, fiche qui définit en particulier les normes à respecter (une mise à jour de cette fiche a été réalisée en novembre 2025). A travers l'étude de cette fiche et dans l'attente d'un avis de l'ARS, les analyses étant inférieures à la limite des normes, j'ai décidé de suivre attentivement ce problème de pollution.

Ayant suivi les études du programme C3PO sur l'avenir de la gestion de l'eau au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Durance, j'ai échangé sur le risque lié aux risques de pollution des nappes phréatiques. Je ne me suis donc pas du tout désintéressé du problème. Jusqu'à la date du 17 décembre 2025, lors de l'avant-dernier comité syndical de Durance Luberon, en fin de réunion, le président m'annonce que les derniers relevés des piézomètres ont fait apparaître un déplacement significatif de la pollution à la limite du territoire PERTUIS-VILLELAURE.

J'ai alors réfléchi aux solutions que je pouvais proposer aux habitants de la plaine utilisant des forages, certains sont d'ailleurs venus me voir à mon domicile, car j'étais déjà bien équipé pour le traitement de l'eau de forage. C'est pour cela que j'ai émis la solution des osmoseurs entre autres à notre futur maire le 20 mars en fin de matinée.

Je ne veux pas entretenir de polémique inutile sur ce sujet mais je tenais à faire que j'ai toujours agi en homme conscient de ses responsabilités, que ce soit au service de la commune ou au cours de mes 44 ans de carrière professionnelle au service de la Nation.

M. Jean-Louis ROBERT



D'INDISPENSABLES CÉRÉMONIES

11 novembre, 8 mai, 14 juillet, pour beaucoup ces dates font simplement références à des jours fériés. Et pourtant ... Ces dates ont toutes un sens particulier pour l'histoire de notre pays et d'autres relatent des faits qui se sont déroulés sur nos propres communes.

Pour chacune de ces dates, le Maire et les élus commémorent ces histoires où des femmes et des hommes ont donné leur vie pour notre liberté. Monsieur le Maire participe ainsi aux cérémonies de la commune mais aussi celles des communes voisines, pour ne pas oublier.



Cérémonie de l'appel du 18 juin

ZOOM SUR LA CÉRÉMONIE DES 6 FUSILLÉS DU MARDERIC

Le 9 juillet 1944, six hommes détenus à l'hôtel Splendid de Cavaillon, alors occupé par la 8^{ème} compagnie de la division Brandebourg, sont emmenés sous le prétexte de participer à des travaux près d'Avignon.

Conduits jusqu'au quartier du Marderic, à Villelaure, ils sont exécutés vers 15 h 30 de plusieurs rafales de mitraillette. Leurs corps sont ensuite abandonnés au bord d'un chemin, dans les vignes.

Les victimes sont des hommes âgés de 17 ans à 44 ans. Arrêtés parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir aidé ou soutenu la Résistance, ces hommes furent victimes de la répression menée par l'occupant allemand.

Leur exécution devait également servir d'exemple et terroriser la population. Même après leur mort, l'occupant interdit leur inhumation dans le cimetière communal.

82 ans après, Villelaure perpétue le devoir de mémoire en leur rendant hommage, comme chaque année, en présence de nombreux élus et représentants d'associations patriotiques venus de plusieurs communes.

Pour la première fois dans l'histoire de la commune, la cérémonie a également associé les membres du Conseil Municipal des Jeunes, qui ont pris la parole pour contribuer, à leur tour, à la transmission de cette mémoire aux générations futures.





RÉTROSPECTIVE

Événements d'avril à août 2026

Tout au long de l'année, les associations villelauriennes contribuent activement à la vie du village. Animations, spectacles, rencontres, événements sportifs, culturels ou festifs : autant de rendez-vous qui permettent aux habitants de se retrouver et de partager. D'avril à août 2026, Villelaure a ainsi vécu au rythme de nombreuses manifestations, portées par des bénévoles et des adhérents toujours mobilisés.

DES RENDEZ-VOUS POUR TOUS LES PUBLICS



Sud'n Touch

Le **Touch Luby** a organisé plusieurs manifestations sur le stade de Villelaure. Le Championnat de Provence Junior a réuni 13 équipes venues de Toulon, Nice, Montpellier, Grenoble et Villelaure.

Le tournoi mixte annuel SUD'N'TOUCH a également rassemblé plus d'une centaine de joueuses et de joueurs. Les rencontres se sont succédé tout au long de la journée dans une ambiance sportive et chaleureuse, pour le plus grand plaisir du public.



K'Reine Cup

Le **Stade Olympique Club (SOC)** a marqué cette saison avec la deuxième édition de la K'Reine Cup, tournoi féminin réunissant 10 équipes. La qualité de l'organisation et le fair-play des joueuses ont été particulièrement appréciés.

Cette journée avait également une dimension solidaire puisque les bénéfices, soit 1 150 €, ont été intégralement reversés à l'association Le Point Rose.

Pour la rentrée 2026, le club poursuit son développement avec l'ouverture d'une section de foot en marchant, une discipline accessible à tous.



Jeu Provençal

Villelaure Boule de Cristal a proposé de nombreux concours de pétanque et de jeu provençal au fil de la saison. Le Challenge Jeu Provençal de Villelaure 2026, organisé sur un week-end, a réuni 64 équipes. Les spectateurs ont pu assister à des parties très disputées, jusqu'à une finale d'un excellent niveau.



*7ème édition
Foulée du cèdre*

En juin, **Esprit Running Villelaure** a organisé la 7^{ème} édition de la Foulée du Cèdre. Avec 400 coureurs et coureuses, cette édition s'est déroulée sous un soleil radieux. Le public, présent tout au long du parcours, a largement contribué à l'ambiance de cette manifestation. La remise des prix a clôturé la journée sous les applaudissements des participants et des spectateurs.



Les judokas villelauriens

Le **Villelaure Judo Fuji** a également connu une belle saison, avec de nombreuses compétitions auxquelles ses judokas ont participé avec sérieux et détermination.

Deux d'entre eux ont notamment obtenu leur ceinture noire, récompensant plusieurs années de travail, d'assiduité et de persévérance. Une belle réussite pour les judokas comme pour leurs encadrants.



Soirée Coupe du Monde

La Coupe du Monde 2026

a permis de réunir les supporters sous le Cèdre. Le GCAPL y a organisé la retransmission des matchs de l'équipe de France, offrant aux Villelauriens l'occasion de suivre ensemble les rencontres dans une belle ambiance.



Fête de la bière et du vin

Le Groupement des Artisans, Commerçants et Professions Libérales (GCAPL)

a poursuivi ses actions avec le traditionnel pique-nique des Villelauriens, qui a réuni près de 300 participants.

L'association a également proposé pour la première fois la Fête de la Bière et du Vin. Plus de 20 stands de bières, de vins et de food-trucks ont permis aux visiteurs de découvrir de nouvelles saveurs et de partager un moment festif au cœur du village.



Soirée Karaoké

Cette année, l'**ASS de Cœur** (association d'aide aux personnes en situation de handicap) a célébré 20 ans d'engagement auprès des personnes en situation de handicap.

Deux rendez-vous ont marqué cet anniversaire : une soirée Strass Dance et une grande soirée karaoké, accompagnée d'un feu d'artifice et d'un marché nocturne. Lors de cette seconde soirée, la présidente de l'association a retracé les vingt années de son histoire avant de laisser place au karaoké. La retransmission de la Coupe du Monde de football a également réuni le public, avec la victoire de l'équipe de France comme point d'orgue. Restauration, feu d'artifice et marché nocturne ont complété cette soirée, ce dernier réunissant plus de 20 exposants, créateurs, artisans et commerçants.



Fête de la St Marc

La **Fête de la Saint-Marc** a animé le village pendant trois jours grâce à l'impulsion du **GCAPL**, du **Comité des Fêtes** et de **Villelaure Boule de Cristal**.

Concours de boules, feu d'artifice, défilé de majorettes et de batucada, olympiades pour les enfants et pêche à la truite au canal ont ponctué ces journées.

Les soirées se sont prolongées en musique avec un DJ, permettant aux petits et grands de profiter pleinement de la fête. Avec la présence d'un nombre important de visiteurs, la fête de la Saint-marc a retrouvé la notoriété qu'elle avait à ses débuts.



LES TEMPS FORTS DE LA VIE ASSOCIATIVE



*Vide-grenier
Foyer Rural*

Le **Foyer Rural** et La **Main Tendue** ont proposé également leurs vide-greniers, devenus des rendez-vous appréciés des habitants et des visiteurs.



Soupe au Pistou

Le **Foyer Rural** a une nouvelle fois réuni les Villelauriens autour de sa traditionnelle Soupe au Pistou sous le Cèdre, qui a rassemblé plus de 500 personnes. Préparée par l'équipe du Foyer et de nombreux bénévoles, la soirée s'est poursuivie en musique.



Démonstration dressage

Une nouvelle association a également fait son apparition avec un événement le **Printemps des Woof**, consacré à l'univers du chien. Pour cette première édition, plus de 20 stands, des animations et des ateliers ont rythmé la journée.



Séance en plein air

Le **Cigalon** continue de proposer régulièrement des séances de cinéma à Villelaure. Cet été 2 séances de cinéma en plein air ont attiré les familles.



Finale tournoi de double

Le **Tennis Club de Villelaure** a organisé son tournoi de double avec 57 équipes, qui se sont affrontées de la mi-mai à la mi-juin. La finale du 19 juin s'est poursuivie par une soirée aux abords des courts.

Pour la rentrée 2026, le club proposera également une nouvelle activité : le pickleball, un sport de raquette ludique et accessible qui peut se pratiquer à deux ou à quatre.



Soirée Murder Party

Les amateurs de jeux ont pu se retrouver lors des Murder Party d'**Enigmania** et des soirées proposées par **Joue le Jeu**.



Safari pêche

L'association **Les Pescadous** a ravie les petits et les grands avec les safaris de pêche dans le canal.



Impros Limax



Concert Ephata

Les associations **La Limax** (théâtre) et **Ephata** (chorale adulte) ont clôturé leur saison avec leurs grands galas. Ces spectacles ont permis à leurs adhérents de présenter le travail réalisé durant l'année et de partager leur passion avec le public.

Pour les enfants, **Vie et Partage en Famille**, en collaboration avec le **Comité des Fêtes**, a organisé la traditionnelle Chasse aux œufs sous le Cèdre, toujours très attendue par les familles.



Chasse aux œufs



Concert Philharmonique

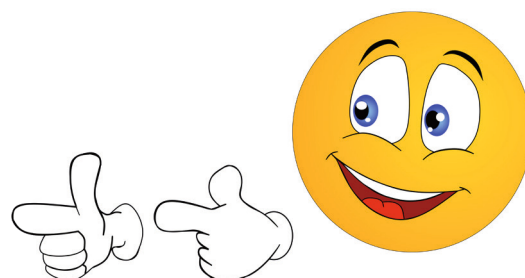
La Philharmonique poursuit son activité musicale à Villelaure et dans les communes voisines. Présente lors des cérémonies municipales, elle propose également différents concerts, dont le Concert du Printemps, qui a offert au public un moment musical empreint d'émotion.

En 2027, La Philharmonique célébrera un anniversaire exceptionnel : ses 190 ans. Une longévité qui témoigne de la place qu'elle occupe dans le patrimoine culturel et associatif de Villelaure.

**Merci à toutes celles et ceux qui font vivre Villelaure !
Un grand merci à toutes les associations, à leurs bénévoles et à leurs adhérents pour leur engagement.**

Par leurs initiatives et leur énergie, ils contribuent à faire de Villelaure un village vivant, sportif, culturel et solidaire.

Cette rétrospective témoigne de la richesse de notre vie associative et de la diversité des rendez-vous.





NOS RÉALISATIONS

DEPUIS AVRIL 2026



Les associations au cœur de notre action

Depuis avril 2026, nous souhaitons placer les associations villelauriennes au cœur de notre action. De nombreuses rencontres ont été organisées avec leurs responsables afin de mieux comprendre leur fonctionnement, leurs besoins et leurs attentes.

Ces échanges ont conforté notre volonté de soutenir le tissu associatif local, véritable richesse de notre village. Par leurs activités et leurs nombreux rendez-vous sportifs, culturels et festifs, les associations participent pleinement à la vie de Villelaure.

Nous nous attachons ainsi à être présents autant que possible à leurs côtés lors des événements qui rythment l'année.

En juin, une rencontre réunissant l'ensemble des associations a permis de présenter nos projets, d'échanger sur leurs attentes et de partager le calendrier des manifestations prévues pour la fin de l'année 2026 et 2027. De nombreux rendez-vous sont d'ores et déjà programmés.



Des équipements et des outils pour faciliter le quotidien

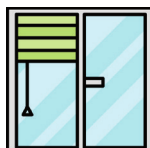
Dès la rentrée, des aménagements seront réalisés sur le stade de football afin d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique des sportifs et des associations qui l'utilisent.

La commune s'est également dotée d'une nouvelle plateforme numérique destinée à simplifier la gestion des salles, des espaces municipaux et du prêt de matériel. Sa mise à disposition est prévue courant janvier.

Les associations et les habitants pourront consulter les disponibilités, suivre les réservations et effectuer directement leurs demandes en ligne.

Ces nouveaux outils doivent permettre de simplifier les démarches, d'améliorer la visibilité sur les équipements municipaux et de faciliter l'organisation des manifestations.

Notre objectif : être à l'écoute, soutenir les initiatives locales et donner à chacun les moyens de faire vivre pleinement Villelaure.



Rideau occultant salle du foyer des campagnes

Pour la rentrée de septembre, des rideaux occultants neufs seront installés dans la salle du foyer des campagnes afin d'améliorer le confort de tous.

Cet équipement permettra de moduler la lumière selon les besoins des événements. Projections, réunions et activités associatives bénéficieront de cet équipement.

Les usagers pourront profiter de ces nouveaux aménagements dès le mois prochain.

L'association C.A.P.E - Collectif Actif des Parents d'Élèves est désormais officiellement créée



**Ce qui compte,
ce sont nos enfants.**

Pas d'étiquette, pas d'intérêt personnel.
Juste des parents engagés, unis pour leur
bien-être, leur éducation et leur avenir.



Cette nouvelle association indépendante a pour vocation de représenter les familles, de renforcer le lien entre les parents et les acteurs locaux, et de développer des projets et des actions en faveur des enfants tout au long de leur scolarité. Cette création marque le début d'une nouvelle aventure que le collectif souhaite construire dans un esprit de dialogue, de bienveillance et de coopération avec l'ensemble des partenaires de la commune.

CAPE serait ravi de pouvoir collaborer avec vous lors de futurs projets ou événements, afin de faire vivre ensemble des initiatives bénéfiques aux enfants et aux familles de Villelaure.

Vous pouvez dès à présent les contacter à l'adresse suivante :
cape.villelaure@gmail.com



SEPTEMBRE

• 05/09

FORUM DES ASSOCIATIONS

Sous le cèdre

LE COMITE DES FETES



• 06/09

CONCOURS JEU PROVENÇAL

Boulodrome

LA BOULE DE CRISTAL



• 12/09

RALLYE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Foyer des Campagnes

VPF (Vie Partage en Famille)



• 13/09

FÊTE PAYSANNE

Place du Général de Gaulle

LE FOYER RURAL



• 18/09 au 20/09

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Programme sur villelaure.fr

Municipalité



• 18/09

CINÉMA - Projection

Foyer des Campagnes

LE CIGALON



• 19/09

JOURNÉE RAMASSAGE DES DÉCHETS

ZÉRO DÉCHET



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle Simone Veil

JOUE LE JEU



• 20/09

LOTO PROVENÇAL

Sous le Cèdre

LE FOYER RURAL



• 25/09

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LA MAIN TENDUE

Foyer des Campagnes

LA MAIN TENDUE



• 26/09

SOIRÉE MURDER PARTY

Salle du Château

ENIGMANIA



OCTOBRE

• 03/10

VILLELAURE se lie de Rose

Devant école le lavoir

Municipalité (Octobre Rose)



• 04/10

JOURNÉE INTER ASSOCIATIVE

Parc du Château

VPF

VIE PARTAGE EN FAMILLE



• 09/10

COLLECTE DE SANG

Foyer des Campagnes

DONNEURS DE SANG



• 10/10

SOIRÉE MURDER PARTY

Salle du Château

ENIGMANIA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Foyer des Campagnes

ZÉRO DÉCHET



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle Simone Veil

JOUE LE JEU



• 11/10

BOURSE MERCERIE

Salle Simone Veil

FOYER RURAL



• 16/10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle château

ESPRIT RUNNING VILLELAURE



• 23/10

CINÉMA - Projection

Foyer des Campagnes

LE CIGALON



• 31/10

HALLOWEEN

Parc du Château

GCAPL ET CAPE



NOVEMBRE

• 07/11

CHOUROUTE

Foyer des campagnes

LA PHILHARMONIQUE



SOIRÉE MURDER PARTY

Salle du Château

ENIGMANIA



RENCONTRE RÉGIONALE

Salle Simone Veil

ZÉRO DÉCHET



• 08/11

LOTO

Foyer des Campagnes

FOYER RURAL



• 11/11

CÉRÉMONIE Armistice

Monument aux Morts



• 13/11

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle Simone Veil

JOUE LE JEU



• 14/11

TOURNOI VINTAGE

Stade

TOUCH LUBY



• 20/11

CINÉMA - Projection

Foyer des Campagnes

LE CIGALON



• 21/11

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Foyer des Campagnes

LE FOYER RURAL



• 28/11

MARCHE DE NOEL

Place du Général de Gaulle

et centre village

LE COMITÉ DES FÊTES



CONCOURS DE GÂTEAUX

Foyer des Campagnes

VPF

VIE PARTAGE EN FAMILLE





AGENDA

DÉCEMBRE

• 1er/12

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Foyer des Campagnes
LE FOYER RURAL



• 04/12

COLLECTE DE SANG

Foyer des Campagnes
DONNEURS DE SANG



• 05/12

TELETHON

Salle Simone Veil
Municipalité



• 06/12

LOTO

Foyer des Campagnes
GCAPL



• 12/12

LOTO

Foyer des Campagnes
L'ASS DE CŒUR



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle Simone Veil
JOUE LE JEU



• 18/12

CINÉMA - Projection

Foyer des Campagnes
LE CIGALON



Retrouvez tous les détails des événements en consultant les réseaux sociaux des associations et ceux de la mairie.

JANVIER 2027

• 09/1

ESCAPE-GAME

GATEAUX DES ROIS

Parc du château
V.P.F



VIE PARTAGE EN FAMILLE

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle Simone Veil
JOUE LE JEU



• 10/1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle de répétition château
PHILHARMONIQUE



LOTO

Foyer des campagnes
FOYER RURAL



• 16/1

MURDER PARTY

Salle du château
ENIGMANIA



• 22/1

CINÉMA - PROJECTION

Foyer des campagnes
CIGALON CINÉMA



• 23/1

CONCERT ET FÊTE DE STE CÉCILE

Salle Simone Veil
PHILHARMONIQUE



• 30/1

IMPROS MIXTE

Foyer des campagnes
LIMAX



• 31/1/2027

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle du château
ANCIENS COMBATTANTS



FÉVRIER 2027

• 05/2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Foyer des campagnes
COMITÉ DES FÊTES



• 06/2

BOUM DES ENFANTS

Foyer des campagnes
CAPE



MURDER PARTY

Salle du château
ENIGMANIA



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle Simone Veil
JOUE LE JEU



SORTIE NEIGE

V.P.F
VIE PARTAGE EN FAMILLE



• 07/2

LOTO

Foyer des campagnes
TENNIS CLUB



• 13/2

LOTO

Foyer des campagnes
COMITÉ DES FÊTES



• 19/2

CINÉMA - Projection

Foyer des campagnes
CIGALON CINÉMA



• 20/2

SPECTACLE/REPAS

Foyer des campagnes
FOYER RURAL





MARS 2027

• 01/3

COLLECTE DE SANG

Foyer des Campagnes
DONNEURS DE SANG



• 06/3

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Salle Simone Veil
JOUÉ LE JEU



• 07/3

LOTO

Foyer des campagnes
V.P.F



VIE PARTAGE EN FAMILLE

• 12/3

AÏOLI

Salle du château
GAMBADOUS



• 13/3

SOIRÉE

Foyer des campagnes
ASS DE CŒUR



• 19/3

CINÉMA

Projection
Foyer des campagnes
CIGALON CINÉMA



• 20/3

CHAMPIONNAT TOUCH PROVENCE JUNIOR

Toute la journée
Terrain de foot
TOUCH LUBY



MURDER PARTY

Salle du château
ENIGMANIA



SOIRÉE THÉÂTRE

Foyer des campagnes
V.P.F



VIE PARTAGE EN FAMILLE

• 23/3

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Foyer des campagnes
ASS DE CŒUR



AVRIL 2027

• 03/4

CHASSE AUX OEUFs

Parc du château



V.P.F

VIE PARTAGE EN FAMILLE
ET COMITÉ DES FÊTES

TOURNOI NATIONAL

Sud'nTouch



TOUCH LUBY

• 09/4

LA SOIRÉE TOMBOLA DU SOC

Foyer des campagnes
SOC



• 10/4

MURDER PARTY

Salle du château
ENIGMANIA



IMPRO THÉÂTRE

Rencontre d'improvisation
avec équipes extérieures
Foyer des campagnes
LIMAX



• 16/4

CINÉMA - PROJECTION

Foyer des campagnes
CIGALON CINÉMA



• Du 30 au 02 Mai

FÊTE DE LA SAINT MARC 3 JOURS



Place de la mairie côté mairie

GCAPL + COMITÉ DES FÊTES

+VILLELAURE BOULE DE CRISTAL

NOUVELLES ACTIVITÉS SUR VILLELAURE

Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles activités à Villelaure à la rentrée prochaine.

Krav Combat 84 (Krav maga qui met l'accent sur les techniques d'autodéfense et de contre-attaque)

Les saisons de Woof (événements autour du chien)

Le café'in et Le temps Pris (théâtre pour adulte)

Nouvelles sections du Foyer Rural :

- **Country**
- **Danse de salon**
- **Méditation**



CALENDRIER REPAS DES AINÉS

Un mercredi par mois
au restaurant scolaire
Place du Général de Gaulle

Mercredi 16 septembre
Inscriptions avant le 7 septembre

Mercredi 14 octobre
Inscriptions avant le 5 octobre

Mercredi 18 novembre
Inscriptions avant le 9 novembre

Mercredi 9 décembre
Inscriptions avant le 30 novembre

Ouvert aux villelauriennes
et villelauriens de plus de 60 ans.

Tarif 13 euros/personne
Inscription en mairie



Journées Européennes du Patrimoine : une première à Villelaure !

Pour la première fois, Villelaure participera aux Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains.

À l'occasion de cette 43e édition, placée sous les thèmes du « Patrimoine de la photographie » et du « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer », la municipalité proposera un week-end inédit dédié à la (re)découverte de l'histoire et du patrimoine du village.

Grâce à l'accord de leurs propriétaires, plusieurs lieux habituellement fermés au public ouvriront exceptionnellement leurs portes. Les visiteurs pourront notamment découvrir le **Domaine de la Ferme Hi Bride**, anciennement Tour Ferrier, ainsi que le **Vieux Château**, dit Château de la Reine Laure.

Le Château Verdet-Kleber sera également accessible, avec la découverte de son rez-de-chaussée, de l'ancienne écurie et de la chapelle.

Une exposition de photographies anciennes permettra de redécouvrir le Villelaure d'autrefois, tandis que le concours « Jeunes regards sur Villelaure » mettra à l'honneur les photographies réalisées cet été par les enfants du centre de loisirs.

Tout au long du week-end, les visiteurs pourront également participer à des visites guidées des lavoirs avec Robin Escudié, président du Conseil Municipal des Jeunes, ainsi qu'à une visite de l'église proposée par Jean-Louis Robert, maire honoraire de Villelaure.

Musique, cinéma et convivialité seront également au rendez-vous avec le concert de la Philharmonique sous le Cèdre, la projection en plein air du film « Villelaure, ici était un village » de Pierre Halin, ainsi qu'un aïoli et un loto provençal organisés par le Foyer Rural.

Programme

Vendredi 18 septembre

Journée « Levez les yeux ! » réservée aux élèves de l'école élémentaire.

Samedi 19 septembre

- 9h – Visite des lavoirs
- 10h – Château de la Reine Laure et Château Verdet-Kleber
- 14h – Château de la Reine Laure
- 16h – Domaine de la Ferme Hi Bride
- 17h30 – Concert de la Philharmonique
- 18h-20h – Restauration
- 20h – Cinéma en plein air

Dimanche 20 septembre

- 9h – Visite des lavoirs
- 10h – Château Verdet-Kleber
- 10h30 – Visite de l'église
- 12h – Aïoli du Foyer Rural
- 14h – Loto provençal
- 16h – Domaine de la Ferme Hi Bride
- 19h – Remise des prix du concours photos et apéritif de clôture

Pendant tout le week-end : exposition de photographies anciennes de Villelaure et concours « Jeunes regards sur Villelaure » dans la salle du Château Verdet Kleber.

Certaines visites sont accessibles uniquement sur réservation. Places limitées pour les propriétés privées. Retrouvez toutes les informations et les réservations sur le site de la mairie ou en scannant le QR code ci-dessous.



Viure a Villelaura

Un événement
du ministère
de la Culture

Journées
européennes
du patrimoine

19—20 sept. 2026

© Jean Leblanc



En partenariat avec

